

Tout ce qu'on ne vous dit pas sur les impôts et la retenue à la source

Dans une quasi indifférence, une ingérence supplémentaire de l'Etat se met en place avec le prélèvement à la source.

Lundi, le journal Les Echos titrait « Impôts : ce que change déjà la retenue à la source ». Le quotidien explique les modalités pratiques de ce changement. En restant terre à terre, les Echos passent selon moi à côté de l'essentiel. Il s'agit d'une regrettable mesure liberticide supplémentaire, d'une ingérence de plus dans nos vies privées. L'Etat transforme de force les employeurs en collecteurs d'impôts. Le prélèvement à la source complique la vie des entreprises, leur fait supporter des coûts administratifs et les transforme en collecteurs d'impôts directs (elles sont déjà collecteurs d'impôts indirects avec la TVA et des « cotisations sociales »).

Les Echos :

« Bien sûr, le coût et la surcharge administrative seront proportionnellement plus élevés dans les petites entreprises que dans les grands groupes () »

Le plus extraordinaire de cette affaire est que les syndicats d'entreprises ont été quasi-muets, 60% des Français se déclaraient favorables à cette mesure et les farouches opposants se trouvent chez « Solidaires Finances Publiques », le syndicat des agents de Bercy ! Arguments que résume Impôts sur le Revenu :

« La mise en place de la retenue à la source devra donc s'accompagner de dispositifs de contrôles efficaces afin de ne pas voir filer l'argent public. Il faudra s'assurer que les entreprises reversent bien l'impôt à l'Etat. L'administration fiscale est-elle bien équipée pour cela et surtout peut-elle faire face à cette mission nouvelle ?

L'objectif n'était pas de réduire les coûts de fonctionnement ? Raté ! »

Cette inertie des Français se comprend mieux quand on se souvient que six ménages sur 10 échappent à l'impôt sur le revenu et que 10% des contribuables en acquitte 70% du montant. On entend souvent que le gouvernement Macron est « pro entreprise » mais il se révèle surtout pro grandes entreprises, capitalisme de copinage et capitalisme étatique. Et dépensier Pourquoi mettre en place cette usine à gaz ? Cette réforme - ou plutôt ce changement - est pour l'Etat théoriquement inutile. En effet, une grande majorité des gens ont choisi la mensualisation et son prélevés chaque mois du montant de leur impôt.

Lorsque les finances publiques françaises exploseront sous l'effet de la dette publique et qu'il faudra d'urgence augmenter les impôts imaginons le dialogue suivant :

DRH en décembre 2018

Vous savez Michel, nous sommes très content de vos performances et la direction vous a accordé une augmentation de 12%. Nous espérons que vous serez encouragé à donner le meilleur de vous-même pour cette nouvelle année

Michel en janvier 2019

Mais je ne comprends pas, j'ai une augmentation de 12% et mon salaire a diminué de 3% !

DRH

Michel, nous n'y sommes pour rien, vraiment. Vous savez bien que le gouvernement a voté en fin d'année pour un impôt d'urgence pour faire face à l'augmentation des intérêts de sa dette. Nous ne faisons que suivre les consignes de Bercy en ce qui vous concerne. Votre taux marginal d'imposition a augmenté et nous prélevons ce qu'on nous demande, comme lorsque la TVA est augmentée. Nous sommes désolés. ***

« Pas de taxation sans représentation » était le slogan des Etats-Unis au moment de la guerre d'indépendance. Ceci a sanctuarisé le principe selon lequel celui qui subit la fiscalité a le droit de prendre part aux affaires publiques par la démocratie représentative, en élisant un représentant.

Ce principe n'existe plus depuis bien longtemps. Depuis que l'Etat providence se mêle de tout et qu'une minorité paye pour une majorité. Facteur aggravant, pour cacher la situation à la minorité, l'Etat recourt à la dette qui est - ne l'oublions pas de l'impôt - en devenir et qui n'a pas été prélevé en son temps, le déficit étant plus indolore au début pour les contribuables. La France correspond à la définition du zombie financier retenue par la Banque des règlements internationaux ; l'Etat sera bientôt incapable de payer les intérêts de sa dette. C'est alors que la portée des mesures liberticides deviendra visible. Mais il sera trop tard.

Pour plus d'informations et de conseils de ce genre, c'est ici et c'est gratuit